



République Française
Département de l'Oise
COMMUNE DE LA NEUVILLE-ROY
7 rue de Paris

2022 - 056

Envoyé en préfecture le 17/10/2022
Reçu en préfecture le 17/10/2022
Publié le 17/10/2022
ID : 060-216004515-20221010-2022056-DE
date de mise en ligne le 17/10/2022

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Lundi 10 octobre 2022

Nombre de membres			L'an deux mille vingt-deux, lundi dix octobre à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Thierry MICHEL, le Maire Présents : Mrs MICHEL T., LEFEBVRE P., LESUEUR T., ARMIEL M., BONNARD F., LE ROY P., VAN VOOREN X., VOGT N. Mmes NUYTENS E., DELAPORTE L., STRAZEL A., KRAL A., WALBRECQ J., Représentés : Mme MEYER D. représentée par Mme DELAPORTE L.
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	
15	15	14	
Date de la convocation : 5 octobre 2022			Absent non excusé : M. Bertrand N.
Date d'affichage : 5 octobre 2022			Secrétaire de séance : Mme WALBRECQ J.

N° 2022-056 □ Demande de position sur le parc éolien de Wavignies

Suite à l'arrêté de la Préfecture de l'Oise ordonnant le déroulement d'une enquête publique environnementale sur le projet de la société SAS Parc Éolien de Wavignies ouverte sur la commune de Wavignies.

Suite au courrier de la Région des Hauts de France en date du 12 septembre 2022, il est demandé à notre commune, d'émettre un avis malgré que ces futures installations ne soient pas implantées directement sur notre territoire.

L'enquête se déroulera du 15 septembre au 19 octobre 2022 inclus, M. le Maire précise qu'une copie de ce courrier a été transmise aux conseillers, lors de la convocation, avec un lien pour consulter le dossier complet.

Le projet consiste à l'installation et l'exploitation de trois aérogénérateurs et d'un poste de livraison.

Après en avoir délibéré, M. le Maire décide de passer au vote.

Résultat du vote :

- Contre : 11 voix
- Abstention : 2 voix
- Pour : 1 voix

Cachet	Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,	Le Maire, Thierry MICHEL